



MATÉRIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDICATS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 13 Décembre 2019

**17 DECEMBRE 2019**

## **LE 17 DÉCEMBRE, TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION POUR LES RETRAITES ET LE DROIT DE VIVRE DIGNEMENT**

*Comme il était prévu, le gouvernement a précisé ses intentions concernant l'avenir du système de retraite. Malgré une mobilisation très forte, malgré un rejet du projet par une majorité de citoyens, le gouvernement persévère dans sa volonté de casser le système de retraite français.*

*Il n'y a pas eu de communication officielle de la commission Européenne, ni de BlackRock (f<sup>e</sup> gestionnaire mondial d'actifs financiers, qui a désormais ses entrées à l'Élysée et dans tous les ministères), mais eux aussi doivent se réjouir de voir leurs exigences mises en œuvre.*

*Les seules félicitations reçues par le gouvernement proviennent du MEDEF.*

### **TOUTES LES MESURES ANNONCÉES DEGRADERONT LE SYSTÈME DE RETRAITE A PLUS OU MOINS LONG TERME :**

➔ *Instauration d'un âge pivot à 64 ans en 2027, à raison de 4 mois par an à partir de 2022 (62 ans + 4 mois, 62 ans + 8 mois...). De plus, l'âge d'équilibre pourrait être encore décalé sous l'effet des décisions d'une nouvelle gouvernance mise en place pour répondre à de futures mesures d'économie décidées par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale.*

➔ *Un régime universel à points. Cela induira une baisse du taux de remplacement pour tous les régimes. Pour le régime général car la retraite sera calculée sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années. Pour le régime des fonctionnaires parce qu'elle sera calculée là aussi sur l'ensemble de la carrière au lieu d'être sur le dernier indice détenu depuis 6 mois (l'intégration des primes ne changera pas grand chose sauf pour les très hauts fonctionnaires).*



→ La valeur du point sera en fonction des exigences financières fixées par le gouvernement. Or l'axe central de la réforme c'est de maintenir à moins de 14% du PIB l'ensemble des dépenses de retraite. Compte tenu qu'il est inéluctable que le nombre de retraités augmentera dans les prochaines années, si on n'augmente pas la taille du gâteau les parts seront plus petites.

→ Les premiers touchés seront les jeunes car ce sont les salariés nés à partir de 1975 qui verront les premiers la réforme s'appliquer.

→ Pour les femmes, contrairement aux annonces, c'est une baisse des retraites qui se produira. Toujours pour la même raison, le calcul sur la carrière complète.

En effet, ce sont elles qui ont les carrières les plus hachées. A cela s'ajoute le fait que leurs salaires sont toujours inférieurs de 26% en moyenne, à celui des hommes. Aucune mesure ne vient compenser cette inégalité !

### **Depuis le début des rencontres avec le gouvernement, la CGT a fait des propositions :**

- Un départ à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement correspondant à 75% du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années).
- Comptabiliser les années d'études et de précarité, notamment chez les jeunes.
- Prendre en compte la pénibilité des métiers.
- Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix.

### **Et pour le financement :**

- L'augmentation des salaires.
- Le plein emploi.
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- Mettre fin aux exonérations de cotisations patronales.
- Taxer les produits financiers.
- Augmenter le taux de cotisation.

### **NOUS POURRIONS AJOUTER UNE LISTE DE MESURES NEFASTES...**

Le 17 Décembre, nous sommes tous concernés. Véritable projet de société, nous devons toutes et tous dire ce que nous voulons en matière de retraite. C'est la solidarité ou la bourse. C'est aussi pourquoi toutes les revendications et les luttes sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, le service public rejoignent la lutte pour un système de retraite solidaire de haut niveau.

La CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés du secteur des activités postales et des télécommunications à amplifier et élargir le rapport de force le 17 décembre, par la grève et la participation aux manifestations.

**DECIDONS COLLECTIVEMENT, DE NOS MODALITES D'ACTION DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES, DES ETABLISSEMENTS, DES SERVICES ET NOTAMMENT DES SUITES A DONNER AU 17/12**